



CHAPEAUX EN PAILLE... EFFETS EN PAILLE... CHAPEAUX LEGERS EN FEUTRE... J. C. PATERSON, 27, rue Buede.

Nouvelle Musique! 'WAYSIDE GATHERINGS,' PAR Mlle. Holt, de Québec. M. R. MORGAN, 23 déc. 1881.

Librairie! Librairie! NOUVELLES IMPORTATIONS! Un immense assortiment de Livres venant d'être reçu à la LIBRAIRIE-DERY, 40, rue Saint-Pierre, BASSE-VILLE, QUEBEC.

A LOUER LA MAISON occupée par M. Gagnon... A LOUER Au n. 22, coin des rues Lachapelle et Artillerie... ANSE à vendre L'ANSE SAINT-CHARLES, sur le côté nord de la rivière Saint-Charles...

LIGNE DE LA MALLE ROYALE 1882 VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIERE DU LOUP et MALBAIE. A COMMENCER LE 25 DU PRESENT les vapeurs de première classe bien connus SAGUENAY, Capt. M. Lecours, ST LAWRENCE, Capt. Alex. Barras...

EN VENTE LES MOTREUSES DE BATEAUX A VAPEUR suivants, savoir: Un, 45 pouce cylindre, 10 pieds de course... A. GABOURY, Secrétaire, 21 juil. 1882.

G. H. BURROUGHS Courtier d'actions de banque et agent général. ACTIONS DE BANQUES ACHETER POUR COMPANT ET SUR MARGE... SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS DE QUÉBEC... SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES ARTISANS ACHETÉS ET VENDUS... BUREAU: n. 107, rue Saint-Jérôme.

Le Voleur illustré. Le VOLEUR ILLUSTRÉ, le plus ancien (55e année), le moins cher, le plus varié, le plus complet, le plus intéressant, le plus riche en gravures de tous les journaux à bon marché, a commencé le 12 mai 1882 la publication d'un grand roman parisien, LE CRIME DE L'OPÉRA, une des créations les plus originales, les plus palpitantes, les plus habilement intriguées qui soient sorties de la plume du romancier en vogue, F. de Loup.

A LOUER LA MAISON occupée par M. Gagnon... A LOUER Au n. 22, coin des rues Lachapelle et Artillerie... ANSE à vendre L'ANSE SAINT-CHARLES, sur le côté nord de la rivière Saint-Charles...

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sous-général, seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 15 sept. prochain, INCLUSIVEMENT, POUR l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.

CHEMIN DE FER DU NORD. A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN 1882. Les trains circuleront comme suit: Mixte, Malle, Exp. Train Eclair.

L. A. SENEVAL, Secrétaire Général, 5 juin 1882. BUREAU DES BILLETS: 13, Place d'Armes, 202, rue Saint-Jacques, Montréal.

GRANDE REDUCTION! Vente sans réserve! RIBAIS EXTRAORDINAIRE! Le sous-général, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin d'habillement, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense stock de marchandises à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple, et qui doit toute compétition.

Dr A. MAROIS, Médecin et Chirurgien, No. 30, rue du Palais, Haute-Ville. BUREAU DE CONSULTATIONS: 8 à 10 A. M., 1 à 3 P. M., 6 à 8 P. M. 5 mai 1882. 232-12m.

HONORÉ CHASSE, L.L.B. AVOCAT, Bureau: No. 12, rue Sainte Anne, (Bâtisse du Journal de Québec) HAUTE-VILLE, QUEBEC. 29 avril 1882. 214 g.

CHARLES COTE (Gradué de l'Université Laval) Médecin et Chirurgien, 25, rue du Palais, haute ville. 28 avril 1882. 211

FABRIQUE DOUVRES EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUÉBEC A. MULHOLLAND 70, rue Saint-Jean, (haute-ville). CONFECTIO ET INSTALLATION DE DIVERS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR, A L'AIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE.

UN JOURNAL POUR RIEN Les Récréations Utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille, elle offre des primes extraordinaires et sans précédents.

AVIS. Le Journal de Québec EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 261, rue et faubourg Saint-Jean. MM. DHOVIN et FERRÉ, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Loch.

EN VENTE UN ASCENSEUR qui n'aura plus d'utile pour son propriétaire après les terminations de mai. Cet ascenseur est en bon ordre. Sa force et la longueur de sa chaîne permettent d'élever un poids de 3000 livres à 70 pieds de hauteur.

LIGNE ALLAN. Vous contractez avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des

Valles canadiennes et des Etats-Unis 1882-Arrangements d'été-1882 Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivures pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Londonderry et Québec, Partent de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrivant à Lough Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Russie, ou qui en viennent.

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent effectuer leur départ comme suit: DE HALIFAX. Hibernian, 14 août. Audubon, 28 août. Nova Scotia, 11 sept. Hibernian, 25 sept.

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de Glasgow et Québec, doivent partir de Québec pour Glasgow: MANTONIA, 20 juillet. Buenos Ayres, 11 août. Leger, 15 août. HANOVERIAN, 3 sept. MANTONIA, 3 sept.

ALLANS, RAK ET CIE., Agents, 2 août 1882. 419

UN JOURNAL POUR RIEN Les Récréations Utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille, elle offre des primes extraordinaires et sans précédents.

GRAND OUVRAGE ILLUSTRÉ HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS TOUR L'AMÉRIQUE DU NORD 1808-1890 Par BENJAMIN SULTE

EN VENTE UN ASCENSEUR qui n'aura plus d'utile pour son propriétaire après les terminations de mai. Cet ascenseur est en bon ordre. Sa force et la longueur de sa chaîne permettent d'élever un poids de 3000 livres à 70 pieds de hauteur.

LIGNE ALLAN. Vous contractez avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Londonderry et Québec, Partent de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrivant à Lough Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Russie, ou qui en viennent.

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent effectuer leur départ comme suit: DE HALIFAX. Hibernian, 14 août. Audubon, 28 août. Nova Scotia, 11 sept. Hibernian, 25 sept.

DE HALIFAX. Les vapeurs du service de Glasgow et Québec, doivent partir de Québec pour Glasgow: MANTONIA, 20 juillet. Buenos Ayres, 11 août. Leger, 15 août. HANOVERIAN, 3 sept. MANTONIA, 3 sept.

ALLANS, RAK ET CIE., Agents, 2 août 1882. 419

BREVETS Nous continuons à agir comme sollicitateurs de Brevets, Marques de Commerce, Droits de Propriété Littéraire, etc., pour les États-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons acquis trente-cinq années d'expérience.

COTÉ & VESSOT FABRICANTS D'INSTRUMENTS ARATOIRES No. 30, rue St.-Paul, et 32, rue St.-André, BLOC RENAUD.

M. CHS. T. COTÉ est heureux d'informer le public agricole qu'il est assuré par un concours d'un homme d'une grande expérience dans la fabrication des Machines Aratoires, M. S. VESSOT, inventeur et constructeur du célèbre Sémur à trains de canons.

Les nouveaux associés ont ouvert, à grands frais, une manufacture qui leur permettra de donner à leur commerce une plus grande extension, et d'exécuter les commandes avec plus de promptitude.

COPIROGENE OU PROCÉDE BONNER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ÉCRIS. Constantement en possession d'un assortiment de presses à la disposition de ceux qui ont des réproductions à faire à leurs instruments.

LE MAIL HEBDOMADAIRE PRIME. Tout souscripteur au Mail Hebdomadaire pour 1882 recevra une carte d'une grande valeur initiale.

LE GRAND JOURNAL HEBDOMADAIRE CANADIEN DEPUIS AUJOURD'HUI JUSQU'À LA FIN DE 1882 POUR UNE PIASTRE

LE MAIL HEBDOMADAIRE est le meilleur journal de la semaine qui soit publié en Canada. Il contient plus de nouvelles, plus de faits et autres nouvelles télégraphiques que toute autre publication hebdomadaire de la Puisseance.

LE 'MAIL', TORONTO. 3 novembre 1881. 709

MARCHANDISES SIMON BEDARD NOUVELLES! Marchand et manufacturier de Ferblanterie d'articles variés, poils et étampes. E. PROUSTIN, 121, rue Saint-Jacques, Québec.

Correspondants à Paris, pour les annonces, réclames, faits divers et correspondances, M.M. CAINE et Cie, rue de l'Entreport, n. 20.

CANADA.

QUEBEC, 13 SEPTEMBRE 1892.

Chasse et autres.

Notre gouverneur général, le marquis de Lorne, qui est actuellement en route pour la Colombie britannique, est particulièrement un ami des sciences et des lettres, et il nous l'a déjà prouvé par plusieurs actes.

Nous lui devons l'établissement récent de l'Académie royale canadienne, et c'est encore dû à lui si nous sommes pour être favorisés, l'année prochaine, de la visite des membres de l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

C'est, en effet, grâce à l'invitation du marquis de Lorne, si cette association de savants anglais a décidé, le 28 août dernier, de tenir, en Canada, sa prochaine réunion.

Voici, d'après un correspondant de Londres, ce qui s'est passé au sujet de cette prochaine réunion :

L'offre du gouverneur général fut d'abord déclinée, la ville d'Orford ayant été auparavant choisie pour y tenir le futur congrès scientifique.

Mais un désaccord étant survenu au dernier moment avec cette ville, l'invitation du Canada fut reconvenue et son acceptation, proposée par le capitaine Bedford Pim, secondée par Sir Richard Temple, fut chaleureusement supportée par M. Colmer, secrétaire des bureaux du gouvernement canadien, à Londres.

A la fin du débat, toutefois, la ville de Southport l'emporta pour être le siège du congrès, qui se tiendra en 1893.

M. Colmer, à la suite de cette résolution, renouvela l'invitation canadienne, l'étendant pour le congrès scientifique anglais qui se tiendra en 1894.

Le Canada, sur cette proposition, eut pour concurrents les villes de Birmingham, Nottingham et Aberdeen; mais après une longue discussion, la cité de Montréal fut choisie par 54 voix contre 39, ces dernières formant le vote donné en faveur de Birmingham.

Le commerce canadien avec le Brésil va maintenant prendre une importance réelle.

On sait que ce commerce sera desservi par la société postale française atlantique, qui est en train de se construire et d'équiper une flotte de steamships de première classe pour cet objet.

Son premier steamship, *Ville de Para*, sorti récemment des chantiers de Walsend on Tyne, dans le nord de l'Angleterre, vient de passer devant Québec et il est maintenant à Montréal, qui est le terminus canadien de cette ligne des steamers de la société postale.

La *La Ville de Para* est un beau navire de 300 pieds de longueur sur 37 1/2 pieds de cale.

Elle jauge 3,000 tonneaux, et son capitaine, M. Mason, est un navigateur d'une longue expérience.

L'agent de la société postale, à Montréal, est M. Bentley, qui se fait remarquer par son activité et son énergie.

Bientôt plusieurs autres steamers, du même modèle que *La Ville de Para*, seront prêts à prendre la mer, et notre commerce d'exportation au Brésil, devra, sous ces circonstances, prendre un développement considérable.

La question d'améliorer l'aqueduc de Québec étant devenue plus pressante que jamais, depuis les récents incendies de Saint-Sauveur et de Saint-Roch, dont les portes ont été exagérées d'abord, il est bon de recueillir toutes les suggestions, qui nous paraissent résoudre le mieux le problème.

La dernière suggestion, qui nous a le plus frappé, est sans contredit celle que fait le notaire George Larue, dans l'*Electeur* d'hier.

Voici le plan qu'il soumet :

Pour la partie basse de la ville, rien de plus facile, à mon avis, que de se protéger contre le feu et cela à très bon marché.

Pour moi la rivière Saint-Charles ne serait elle pas utilisée au moyen de tuyaux de 6 pouces de diamètre qui seraient posés dans 5 à 6 rues, depuis la rue Saint-Vallier jusqu'au milieu de la rivière, comme dans la rue de la Couronne, de la Chapelle, Grant et quelques rues à l'est de la rue de la Couronne.

À chaque coin de ces rues, des hydrants seraient posés, sur lesquels une pompe à vapeur serait adaptée en cas d'incendie et l'eau de la rivière Saint-Charles pompée.

De cette façon la partie basse de la ville, c'est à dire la partie commerciale ne dépendrait plus absolument de l'aqueduc si souvent en défaut au moment d'un incendie.

Ensuite l'on ne craindrait plus d'appropriation la haute ville par l'aqueduc, car Saint-Roch pourrait se passer d'eau durant toute la nuit, comptant sur la rivière Saint-Charles pour éteindre le feu.

Je ne suis pas ingénieur, mais je crois que \$25,000 couvriraient ces dépenses. Ainsi donc faisons entrer la rivière Saint-Charles dans la partie basse de la ville.

Les églises, les couvents, les maréchaux et les particuliers de cette localité seront en sûreté. La haute-ville, elle, retiendra plus longtemps l'aqueduc sans être jalouse par Saint-Roch et la basse-ville; et l'aqueduc tel qu'il existe est suffisant pour fournir l'eau à boire.

Comme on le voit, ce plan est simple comme bon-jour et il est d'une praticabilité évidente, parce qu'il est déjà adopté par une foule de particuliers, dans les campagnes, où l'on puise de l'eau à un ruisseau éloigné au moyen d'un tube en bois, en fer, ou en plomb.

Nous attirons tout spécialement l'attention du Conseil-de-ville sur l'excellente suggestion de M. le notaire Larue.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC.

Curés.

M. Louis-Grégoire Auclair, du vicariat de N.-D. de Lévis, à la cure du Sacré-Coeur de Marie.

M. Alphonse-Andronique Beaudet, du vicariat de Saint-Romuald, à la nouvelle cure de Saint-Philomène, dans le comté de Lotbinière.

M. Jean Boulet, du vicariat de Saint-Joseph de Beauce, à la cure de Saint-Magloire.

M. Joseph Ouesime Brousseau, de la desserte de Saint-Lambert à la nouvelle cure de Saint-Damien.

M. René Edouard Casgrain, de la cure de Stoneham à celle de Sainte-Catherine de Fossambault.

M. Louis-Napoléon Cinq-Mars, à la cure de Notre-Dame de Portneuf.

M. Charles-Eugène Frenette, du collège de Sainte-Anne à la cure de Saint-Cyrille, comté de l'Islet.

M. Charles Galerneau, de la cure de Saint-Cyrille à celle de Saint-Pacôme.

M. Antoine-Adolphe Gauvreau, de la cure de Saint-Romuald à celle de Notre-Dame de Lévis.

M. Adolphe Gouibout, de la desserte de Notre-Dame de la Garde à la cure de Saint-Romuald.

M. René Labbé, du vicariat de Saint-Raymond, à la cure de Stoneham.

M. Joseph Edouard Parent, de la cure de Saint-Magloire à la nouvelle cure de Saint-Martin de la Baucou.

M. Pierre Savoie, de la cure du Sacré-Coeur de Marie à celle de Saint-Pierre de Broughton.

Chapelains.

M. Placide Beaudet, chapelain des Frères de la Doctrine Chrétienne et assistant-chapelain au couvent des Ursulines à Québec avec résidence à l'Archevêché.

M. André-Albert Blais, chapelain du Bon-Pasteur à Québec.

M. Félix Damourier, de la cure de Notre-Dame de Portneuf à la chapellenie de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

M. J.-Edmond Marcoux, chapelain du couvent de Bellevue.

M. Henri Tétu, chapelain de la prison de Québec.

Desservants.

M. Charles Baillargeon, à la desserte de Sainte-Catherine.

M. Joseph Elie Breton, du vicariat de l'ancienne Lorette à la desserte de Sainte-Foy pendant l'absence de M. le curé.

M. David Gosselin, de la desserte de Notre-Dame de la Garde à celle de la Congrégation de Saint-Roch.

M. Philéas Lessard, de la desserte de la Congrégation de Saint-Roch à celle de N.-D. de la Garde.

Vicaires.

M. James Ballantyne, du vicariat de Saint-Paschal à celui de l'ancienne Lorette.

M. Louis-Alfred Boissinot, du vicariat de N.-D. de Portneuf à celui de Saint-Joseph de Beauce.

M. Louis Paradis, au vicariat de Saint-Roch de Québec.

M. Wenceslas Plaisance, du vicariat de Fraserville à celui de N.-D. de Lévis.

M. Joseph-Eduard Roy, du vicariat de Saint-Georges de Bonoué à celui de Saint-Anselme.

M. Placide Roy, du Séminaire de Québec, au vicariat de N.-D. de Lévis.

M. Jean Baptiste Thiboutot, au vicariat de Saint-Augustin.

M. Arthur Vaillancourt, du vicariat de Saint-Jean Deschâtellena à celui de Saint-Paschal.

M. Joseph Valin, au vicariat de Saint-Ephrem.

Au Séminaire de Québec.

MM. Alphonse Lomieux, Henri Gouin, Joseph Beaudouin, Arthur Marchand, Maximo Fillion et Eustache Maguire.

Au Collège de Sainte-Anne.

MM. Louis George Fournier, de la cure de Saint-Pierre de Broughton, Adolphe Michaud, du vicariat de Saint-Pacôme, et Alphonse Tétu, du vicariat de Sainte-Clotilde.

A l'Archevêché.

M. Cyrille-Alfred Marois, secrétaire.

M. Charles Octave Gagnon, maître des cérémonies et assistant-secrétaire.

MM. Walstan Blais, François-Xavier Bégin, Charles Allyre Collet, Georges-Pierre Côté, Jean-Baptiste Côté, Joseph L. Hudon et Elzear Moisan ont abandonné leur ministère par raison de santé.

M. Ernest Nadeau, vicaire à Saint-Roch de Québec, a obtenu la permission de passer temporairement dans le diocèse d'Arichat et devient curé du Petit Arichat.

C. A. MAROIS, p<sup>re</sup>. Secrétaire.

Secrétaire de l'Archevêché, 12 septembre 1892.

Les visiteurs américains dont nous avons donné les noms, hier, ont été reçus par le maire de Québec. Ils ont visité notre havre et les châteaux de Montmorency, et ont paru émerveillés des beautés pittoresques qui se sont offertes à leurs regards.

Dans l'après-midi, ils ont visité la ferme du colonel Rhodes.

Il y a eu dîner dans la soirée chez M. le conseiller Russell. Outre les visiteurs étrangers on remarquait le maire de Québec, le général W. B. Warner, consul des Etats-Unis à Saint-Jean, N.-B., l'honorable M. Lynch, l'honorable M. Starnes, M. Dobell, le colonel Rhodes, M. Tarte, rédacteur du *Canadian*, l'honorable M. Thiboutot, M. P. V. Valin, le major Wasson, consul des Etats-Unis, à Québec, W. J. C. Gregory, le capitaine Trudel et autres.

Le dîner a été splendide, et les santes d'usage ont été bues avec enthousiasme et entremêlées d'excellents discours.

En répondant à la santé de nos hôtes, M. Russell a pris occasion de parler du nouvel hôtel projeté sur la terrasse et a laissé comprendre que cet édifice serait érigé sans délai.

L'honorable M. Lynch a proposé la santé suivante : « L'Amérique pour les Américains et le Canada pour les Canadiens. » M. R. R. Do-bell, invité à y répondre, a prononcé un discours qui a provoqué de vifs applaudissements.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise sont attendus, mardi, à San Francisco, où on leur prépare une brillante réception.

Les citoyens de la Rivière-du-Loup, ont présenté une adresse à Sir J. A. Macdonald, lundi, lors de son départ pour Toronto.

Le général Warner et Madame Warner sont partis, ce matin, pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, par l'Interocéanique.

M. Chs. W. Weldon, député du comté de Saint-Jean, N.-B., est au Saint-Louis.

La retraite des élèves du couvent des Ursulines est commencée, hier. Elle est prêchée par le révérend Père Côté, jésuite.

Le Rév. M. Laverdière est nommé curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur, diocèse de Rimouski, en remplacement de Mgr. Guay, qui va à Rome.

On parle beaucoup depuis quelque temps, d'un rapprochement entre l'Interocéanique, au hiver, et la rivière nord du Saint-Laurant, au moyen d'un vapeur, qui tiendrait la communication ouverte entre Murray Bay et la Rivière Ouelle, où le fleuve est libre pendant tout le cours de l'année. Sir H. Langevin a été consulté à ce sujet. On désire demander un crédit au gouvernement fédéral pour autoriser une compagnie qui voudrait faire ce service. On dit que le ministre des travaux publics est en faveur de ce projet. M. Cimon député de Charlevoix, est un de ceux qui s'en occupent sérieusement et il s'espère le voir réaliser.

Le *Monde* fait remarquer avec raison qu'il n'y a pas que dans la province de Québec, où l'on se plaint de l'encombrement des professions. Dans la province d'Ontario, les jeunes gens instruits veulent être médecins ou avocats; peu comparativement choisissent le commerce, les arts, l'industrie, ou l'agriculture pour s'en faire une carrière. Le barreau surtout surabonde de sujets. Le *Mail* déplore amèrement cet état de choses.

M. Pierre Aubry. Nous regrettons d'apprendre la mort presque soudaine de M. P. Aubry, fils de M. Auguste Eugène Aubry, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, et professeur de droit romain à l'Université.

Nous empruntons au *Courrier du Canada* la lettre ci-après adressée au Rev. P. Doy, à Québec, sur ce triste événement :

« A bord du steamer *Circassian*, Kasassan, 27 août 1892. »

RÉVÉREND PÈRE, Malgré ce que la mer soit très forte et qu'il me soit presque impossible de tenir la plume, je sais la première occasion pour écrire afin que vous puissiez apprendre plus promptement la mort du jeune M. Aubry, et que vous en informiez ses amis de Québec que je sais être aussi désireux que vous d'avoir de ses nouvelles. Je serai aussi court que possible.

« Lors de notre passage au golfe Saint-Laurant, il paraissait assez bien. Nous lui donnions alors nos soins. Nous le montions sur le pont et nous restions avec lui pendant plusieurs heures, et la nuit nous le veillions tour à tour. Mais tout fut inutile. Quatre jours après notre départ de Québec, (le mardi) il commença à faiblir et à 6 heures du soir il rendit le dernier soupir. Je ne puis vous peindre la douleur de son père, malgré les consolations que je lui offrais.

« Le capitaine m'appela quelques instants après, ainsi qu'une autre personne qui avait donné ses soins au défunt. Il nous annonça que le voyage durait encore six ou sept jours et qu'il n'y avait aucune possibilité de garder le corps à bord du steamer. L'enterrement devra avoir lieu le lendemain, dit-il, à cinq heures et demie du soir. M. Aubry croyait que le corps pouvait être transporté à Liverpool, et je fus chargé de lui en annoncer l'impossibilité.

« Vous pouvez facilement vous imaginer combien cette tâche m'était douloureuse, mais j'y apportai tous les ménagements possibles. M. Aubry est un bon et fervent catholique, et il accepta avec une résignation chrétienne cette dure nécessité. Mais il ne voulut pas que son fils fût enterré avec le cérémonial protestant. Il y avait pas de prêtre catholique à bord, et quoique dans les ordres mineurs je fus chargé de la cérémonie.

« Le cher frère Justinien, des écoles chrétiennes à Montréal, était à bord, et nous décidâmes que nous récélerions tous deux lors de l'enterrement le *Miserere* et le *De Profundis*, et que je réciterais la prière : *Oremus, Absolve*, etc. avant que le corps soit jeté à la mer.

« Je retournerai voir le capitaine. Il me montra son rituel, et par respect pour les cinq catholiques qui étaient à bord, il promit de ne pas le mettre à exécution, à l'exception de la formule que son d'voir lui impose de dire : *Je confie ce corps à la mer*, etc., etc.

« Une heure et demie après la mort du jeune Aubry, les matelots enlevèrent le corps dans une toile afin de prévenir une décomposition immédiate.

« Les passagers du *Circassian* ont témoigné beaucoup de sympathie à M. Aubry, et pendant la soirée les dames protestantes ont fait une magnifique croix en fleurs qu'elles déposèrent sur le corps.

« M. Aubry ne pouvait se faire à l'idée que son fils était mort, et il fit découper la toile et laisser la figure découverte jusqu'au moment de l'enterrement.

« Je souffrais beaucoup moi-même de sa douleur, mais je lui donnais toutes les consolations en mon pouvoir.

« A 5 1/2 heures du soir, mercredi, le capitaine m'a appelé de nouveau, et m'a montré une petite croix noire qu'il avait fait faire, et que je devais porter du lieu où le corps se trouvait, à celui duquel il devait être jeté à la mer. Le capitaine donna ensuite ordre aux officiers du navire de mettre leur uniforme, et la procession funèbre se mit en marche. Le capitaine marchait le premier. Je venais ensuite portant la croix. En troisième lieu, les officiers du navire. Puis M. Aubry, s'appuyant sur le bras d'un passager. En cinquième lieu le corps par quatre matelots, les autres passagers formant la marche.

« Le cortège étant rendu à l'endroit où le corps devait être lancé à la mer, je donnai la croix au premier officier et je commençai le *Miserere*, puis le *De profundis*, auxquels répondait le frère Justinien et M. Aubry à genoux. Je récitai ensuite la prière *Absolve*, et après la dernière parole que je prononçai *Requiescat in pace*, le capitaine fit arrêter le steamer, et commença la lecture de la formule légale pendant laquelle le corps fut jeté à la mer.

« M. Aubry était abîmé dans la douleur et ne put supporter la vue des matelots jetant son fils à la mer. Nous étions beaucoup de peine à le consoler, mais son esprit de religion lui a fait accepter avec résignation ce grand sacrifice.

« Le corps a été jeté à la mer à 1249 milles de Québec par 52° de latitude, et 55° de longitude. Me recommandant à vos prières, je demeure, »

« Votre... »

« EDOUARD DEVINE, S. J. »

BULLETIN TRANSATLANTIQUE.

Il est ramour, à Paris, que le prince de Bismark est sérieusement malade.

Cent quinze indigènes et trois européens sont morts du choléra, à Maïlle, lundi. Il y a eu 125 décès dans les provinces.

Le ministre des affaires étrangères,

de la Grèce a publié une circulaire dans laquelle il déclare que si la Porte ne livre pas immédiatement les quatre places qui font l'objet de son accord, sur la frontière, la Grèce reprendra les hostilités.

NOUVELLES DU THEATRE DE LA CIGALE.

Kassassin, 12 septembre. Le général Wolsey a fait une reconnaissance personnelle, ce matin, de la position de l'ennemi, accompagné du duc de Connaught et des généraux Lowe, Willis et Williams. C'est la dernière reconnaissance qui précède la bataille.

Tout est préparé pour une attaque. Alexandrie, 12 sept. Les nouvelles de l'intérieur mandent que la récolte du coton promet bien, on estime que le rendement ne sera inférieur à la moyenne que de 500,000 kintars.

L'ordre général est donné pour un mouvement de toute l'armée anglaise. Les tentes et le bagage seraient transportés par chemin de fer jusqu'à l'endroit le plus rapproché du camp ennemi. Les trompettes ne sonneront pas après le coucher du soleil.

Les troupes ont pris des rations pour trois jours. Kassassin, 12 sept. 10.50 p. m.

Les Anglais sont en ce moment à deux milles de Kassassin, le long de la ligne qui fait face au front d'Arabi. La marche en avant commença un peu après minuit. Le général Wolsey va essayer de prendre Arabi en flanc et de détruire le chemin de fer sur ses derrières.

2 a. m. Les Anglais s'avancent sur Tel-El Kebir. L'attaque commença probablement avant le lever du soleil.

Le premier numéro du *Stique* n'a pas été à Chicoutimi, vient de paraître. Nous souhaitons longue vie et prospérité au nouveau confrère. L'abonnement est de \$1.00 par année.

FAITS DIVERS.

La traversée.—Le privilège de la traversée du fleuve, pendant neuf ans, entre Québec et Lévis, a été vendu, hier, à l'hôtel-de-ville. Le prix du départ était de \$2,000. Il a été fait plusieurs offres. Les principaux enchérisseurs ont été la compagnie de la traversée de Québec et Lévis, M. Couture, de Lévis, M. Si-rois, notaire, au nom d'un autre, et M. Farmer, des Trois-Rivières. La location a finalement été adjugée à M. Farmer pour le prix de \$3,824. On a beaucoup commenté la position de M. Farmer, et après bien des conjectures on en est venu à comprendre qu'il avait acheté pour les amodiateurs actuels, la compagnie de la traversée de Québec et Lévis.

—L'incendie d'hier a été très-fort. Il y a eu, nous croyons, une assez forte gelée.

—M. Jules Cloutier qui a exercé le professorat pendant dix ans, au Patronage et dans d'autres endroits, sera, dit-on, bientôt nommé à la place de M. Walsh, démissionnaire, comme comptable de la corporation. Ce choix serait bien vu du public.

—*Courrier du Canada* d'hier.

Fois.—M. A. Grant, d'Ontario, a fait des arrangements pour expédier de Pembroke à Québec, 1,300 pièces de bois supérieur par la voie ferrée.

Constructeur.—M. Beckett fait démolir la vieille maison de M. Gil-mour, située sur le chemin Saint-Louis, en vue d'y ériger à la place un magnifique édifice. On sait que M. Beckett a acheté cette propriété il y a pas longtemps.

Fromage.—A l'exposition du comté de Temiscouata, le six du présent mois, M. J. B. Taché, de l'île-Verte, a obtenu le premier prix pour la meilleure qualité de fromage.

—La *Minerve* célébrait, samedi dernier, le 55e anniversaire de sa fondation. A cette occasion l'on cite l'âge de plusieurs de ses confrères dont les noms suivent :

La *Gazette* de Montréal, 110 ans. Le *Mercury*, de Québec, 77 ans. Le *Herald*, de Montréal, 73 ans. Le *Minerve*, de Montréal, 55 ans. Le *Canada* est, de Québec, 51 ans. La *Gazette*, de Sherbrooke, 43 ans.

Le *Journal de Québec*, 40 ans. Le *Globe*, de Toronto, 38 ans. Le *Chronicle*, de Québec, 35 ans. Le *News*, de Saint-Jean, 31 ans. Le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 29 ans.

Le *Courrier du Canada*, Québec, 25 ans. Le *Franco-Canadien*, Saint-Jean, 23 ans.

Le *Witness*, de Montréal, 20 ans. Le *Journal des Trois Rivières*, 17 ans.

Le *Citizen*, d'Outouais, 17 ans. L'*Estimette*, de Québec, 16 ans. Le *Gazette de Joliette*, 16 ans. L'*Union des Cantons de l'Est*, 15 ans.

Le *Pionnier de Sherbrooke*, 15 ans. Le *Constitutionnel*, Trois-Rivières, 14 ans.

Le *Star*, Montréal, 13 ans. L'*Opinion Publique*, Montréal, 12 ans.

Le *Sorelois*, Sorel, 10 ans. Le *Mail*, Toronto, 10 ans. Le *Patrie*, Montréal, 4 ans. Le *Courrier de Montréal*, 4 ans. L'*Union*, Saint-Hyacinthe, 3 ans. Le *Canada*, Outouais, 3 ans. Le *Monde*, Montréal, 2 ans. L'*Alecteur*, Québec, 3 ans. Le *Nouvelliste*, Québec, 6 ans.

Bigamie.—L'arrivée soudaine de la première femme d'un homme qui vit depuis 10 ans avec une autre femme, au Cap Blanc. Le bigame

a pris la fuite, mais la police est à sa poursuite. Arrestations.—Samedi dernier, la police a opérée six arrestations. Hier, les premiers ont été traduits devant moi-même les juges de paix Dumont et Maquette.

Joseph Sussville et Henry C. Albert ont été acquittés. Le premier est un vieux mendiant de Québec que la police avait ramassé en état d'ivresse sur la rue Saint-Laurant.

Le nom de Sussville figure à plus d'une page dans les registres de la cour du Recorder. Trois autres pochards sont condamnés à trois piastres d'amende chacun ou huit jours de prison.

Le sixième—the last but not the least—est accusé d'avoir proféré les blasphèmes les plus honteux, alors qu'il était ivre. MM. les juges de paix qui ne sont pas tendres pour les blasphémateurs, ont condamné le prisonnier à huit piastres d'amende ou six semaines de prison.

—Le *Quotidien*.

Encore le faul.—La saison de la chasse vient à peine de commencer et déjà nous avons eu à enregistrer plusieurs accidents. Hier encore, un jeune garçon de cette ville, Ul-dérie Begin, a failli être tué. Accompagné de quelques camarades, il faisait la chasse dans les bois de la paroisse Saint-Henri. Son fusil était une vieille arme, tout rouillée qui avait dû servir à brûter quelques têtes d'Iroquois, dans les premiers temps de la colonie. Inconscient du danger qu'offrait l'usage de cette arme, malade, accablée de sa servitude, il tira et le fusil se défit.

Le canon de fusil se défit, et l'imprudent chasseur fut annihilé et le petit doigt de la main gauche emportée complètement, tandis que le doigt du milieu a été mutilé. Il a reçu aussi plusieurs contusions à la figure et on craint même qu'il ait la mâchoire fracturée.

Malgré qu'il éprouvât des douleurs aiguës, le jeune Bégin ne perdit pas un instant son sang froid. Il revint à Lévis et fit panser ses blessures sans faire entendre une plainte. Il est sous les soins du docteur Landrière.

Suivant ce qu'on nous rapporte, il ne s'en est guère manqué que les compagnons du jeune Bégin furent tués par la partie du canon qui est allé retomber à une distance de trois ou quatre arpents. Espérons que cet accident leur servira au moins d'exemple pour l'avenir.

—Idem.

La fièvre typhoïde sévit d'une manière alarmante dans le canton Early, comté de Carleton, Ontario.

—Il est mort 101 personnes à Montréal, la semaine dernière.

Paspébiac, 12 sept.—La flotte de la pêche de Jersey arrive graduellement, mais quelques bâtiments devront s'en retourner sans cargaison, car la pêche est très-pauvre. Il en est ainsi presque chaque année et les gens ne peuvent plus compter uniquement sur la mer pour vivre. La perspective est peu attrayante. Lundi dernier, le *Clyde* a emmené 34 jeunes gens aux Etats-Unis d'au-tres se préparer à la suivre. C'est la même chose tout le long de la côte. Quand nous aurons un chemin de fer, un marché sera ouvert, et sur terre se calmeront. Ce qu'il nous faut c'est un débouché pour les produits et du capital pour développer le pays. Puisque c'en est fait des pêcheries il faut songer à la culture du sol.

Les récoltes ont une magnifique apparence; il faudrait encore deux semaines de beau temps on a découvert un concombres il y a quelques semaines, mesurant 24 pouces de longueur et 9 1/2 pouces de circonférence, cela prouve que nous ne sommes tout à fait au pôle, comme quelques personnes se l'imaginent. Le temps se tient encore à la chaleur, vendredi, nous avions 10 à l'ombre, c'est le jour le plus chaud de l'année.

—Le manufacturier de la poudre à la pâte Charrin, M. Rohrer, 125, rue Locust, Saint-Louis, Mo., dit que l'huile de Saint-Jacobs a guéri sa femme d'une névralgie chronique, en une seule nuit, après un traitement sans effet des médecins les plus habiles.

AUX CULTIVATEURS ET AUTRES ARTISANS

Procurez-vous une bouteille de PAIN KILLER à cette saison de l'année où les indispositions sont si fréquentes. C'est un remède prompt et sûr.

Voilà six ans que le PAIN KILLER est certifié avec plaisir que le d-dit est un remède qui n'a aucune autre médecine patenée que j'ai sur les tablettes de mon magasin.

Déposez-vous des contrefaçons et imitations. Prix: 20c. 25c et 50c la bouteille.

BULLETIN COMMERCIAL

Montant payé à la Douane, le 12 du présent, dans le port de Québec—\$2,902 75

ACTIONS DE BANQUES, ETC. Mercredi, 13 sept. 1 heure P. M.

Table with columns for bank names (Banque de Montréal, Banque d'Ontario, etc.), share values, and dividends.

Porte de boulanger (amér.) 7 25 à 7 75. Pains... 4 00 à 4 25. Moutons... 3 30 à 3 75.

MARCHE DE NEW-YORK, 12 sept.

Coton ferme. Farine à moudre, reçus 24,000 barils; ventes 12,000 barils.

PORT DE QUEBEC ARRIVAGES.

Nature Roite, Dublin, 4 août. J. Sharples, Fils et Cie, lest. Barque Berkley Castle, Shields, 1 août.

CHARBON ROUGE ETI. Tous les pêcheurs de bois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'endurance ont été démontrées par un petit bouillonnement.

Recevez ce que disent les sourds! Ce remède a fait un miracle dans mon cas. Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux.

Non efficace est incontestable et son caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain port personnellement le certificat par l'expérience observation.

LA REUNION GENERALE MENSUELLE de cette société aura lieu, dans ses salles MARCHÉDI, le 13 du présent mois, à 4 heures de l'après-midi.

LA TOUTE, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une MALADIE DE POUVOIR INCHANGÉ.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION Du Richelieu et d'Ontario. RÉDUCTION DE PRIX DU PASSAGE DURANT L'EXHIBITION DE MONTREAL.

SAINT-ANNE, RIVIÈRE OTTAWA. AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire, et portant la désignation de l'ouvrage à exécuter.

Repos et confort pour ceux qui souffrent. LE PANACE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

Mères! Mères!! Mères!!! Riez-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

Jeune fille demandée. Nouvelle confection de manteaux.—G. R. Renfrew et Cie. Pain Killer de Perry Davis et Fils et Lawrence.

EXPÉDIÉS. Barque Bertha, Newport, J. Hurstall et Cie. Barque Germania, Burlington, G. B. Hall et Cie.

Radoux arrivés dans le Port de Q. British Canadian Lumber & Timber Co. 210 rue d'Artois, entre St-Michel.

Sommaire des annonces nouvelles. Jeune fille demandée. Nouvelle confection de manteaux.—G. R. Renfrew et Cie.

Pain Killer de Perry Davis et Fils et Lawrence. L'huile St-Jacques.—A. Vogeler et Cie. Chapeaux en paille.—J. C. Paterson.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la SALSEPANELLE D'AYER.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles.

Déce. Ce matin, le 13, demoiselle Aveline Desruisseaux alias Hill, à l'âge de 76 ans. Son entêtement au lit, le soulagement à 9 heures précises.

VENTE PAR ENCAN. D'Animaux de race Ayrshire, Chevaux de selle et de trait Plantes de serre-chaude, Camélias, Azalées, etc., etc.

UNE GUÉRISON POSITIVE. BOUGIES SOLUBLES MEDICAMENTEUSES DE ALLAN. Brevetées le 16 octobre 1876.

INSPECTION DE LA FARINE. État de la quantité de fleur inspectée à Montréal pendant la semaine terminée le 9 septembre 1882.

MARCHE DE GROS. Extra Supérieure... 5 50 à 5 80. Extra Supérieure... 5 00 à 5 30.

TOUT LE MONDE ENTEND! dame d'Huile de Requin de Foo Choe! Ce baume rétablit parfaitement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

UNE FERME! Les soumissionnaires ont reçu instruction de vendre à l'enchère, SAMEDI MATIN prochain, le 16 SEPTEMBRE, à KIRKELLA, chemin Saint-Louis, la propriété suivante de CHARLES H. LEVEY, écuyer.

Boulangier demandé. On demande un COMPAGNON BOU LANGIER. S'adresser à H. BEAUREGARD, Valleyfield, comté de Beauharnois.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Annnonce Nouvelle.

Jeune fille demandée. Une JEUNE FILLE respectable, intelligente et distinguée trouvera une bonne situation comme commise avec un bon salaire. Se présenter au bureau de ce journal.

Société Littéraire et Historique de Québec. LA REUNION GENERALE MENSUELLE de cette société aura lieu, dans ses salles MARCHÉDI, le 13 du présent mois, à 4 heures de l'après-midi.

Propriétés à vendre. Le soumissionnaire, désirant se livrer à l'exercice de sa profession, exclusivement, offre à vendre les deux propriétés rurales suivantes:

LA TOUTE, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une MALADIE DE POUVOIR INCHANGÉ.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION Du Richelieu et d'Ontario. RÉDUCTION DE PRIX DU PASSAGE DURANT L'EXHIBITION DE MONTREAL.

SAINT-ANNE, RIVIÈRE OTTAWA. AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire, et portant la désignation de l'ouvrage à exécuter.

Repos et confort pour ceux qui souffrent. LE PANACE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

Mères! Mères!! Mères!!! Riez-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

Jeune fille demandée. Nouvelle confection de manteaux.—G. R. Renfrew et Cie. Pain Killer de Perry Davis et Fils et Lawrence.

EXPÉDIÉS. Barque Bertha, Newport, J. Hurstall et Cie. Barque Germania, Burlington, G. B. Hall et Cie.

Radoux arrivés dans le Port de Q. British Canadian Lumber & Timber Co. 210 rue d'Artois, entre St-Michel.

Sommaire des annonces nouvelles. Jeune fille demandée. Nouvelle confection de manteaux.—G. R. Renfrew et Cie.

Pain Killer de Perry Davis et Fils et Lawrence. L'huile St-Jacques.—A. Vogeler et Cie. Chapeaux en paille.—J. C. Paterson.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la SALSEPANELLE D'AYER.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles.

Déce. Ce matin, le 13, demoiselle Aveline Desruisseaux alias Hill, à l'âge de 76 ans. Son entêtement au lit, le soulagement à 9 heures précises.

VENTE PAR ENCAN. D'Animaux de race Ayrshire, Chevaux de selle et de trait Plantes de serre-chaude, Camélias, Azalées, etc., etc.

UNE GUÉRISON POSITIVE. BOUGIES SOLUBLES MEDICAMENTEUSES DE ALLAN. Brevetées le 16 octobre 1876.

INSPECTION DE LA FARINE. État de la quantité de fleur inspectée à Montréal pendant la semaine terminée le 9 septembre 1882.

MARCHE DE GROS. Extra Supérieure... 5 50 à 5 80. Extra Supérieure... 5 00 à 5 30.

TOUT LE MONDE ENTEND! dame d'Huile de Requin de Foo Choe! Ce baume rétablit parfaitement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

UNE FERME! Les soumissionnaires ont reçu instruction de vendre à l'enchère, SAMEDI MATIN prochain, le 16 SEPTEMBRE, à KIRKELLA, chemin Saint-Louis, la propriété suivante de CHARLES H. LEVEY, écuyer.

Boulangier demandé. On demande un COMPAGNON BOU LANGIER. S'adresser à H. BEAUREGARD, Valleyfield, comté de Beauharnois.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE. Ass. assemblée semi-annuelle.

Marchandises riches.

VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR MESSIEURS ET ENFANTS. Notre assortiment de Marchandises d'été mentionnées et maintenant un complet, en tout ce qu'il y a de plus nouveau pour cette saison.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

GLOVER FRY ET CIE. MARCHANDISES D'ÉTÉ Grande réduction. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTE POUR LE MATIN, CHAPEAUX garnis et non garnis, PARASOLS et EN-TOUT-CAS.

Le public est prié de remarquer avec soin le nouveau système amélioré de tirage qui doit être fait mensuellement.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 65; chance en proportion. C. L. E. L. Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$500,000.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Loi à cet effet. Le capital est de \$1,000,